



PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DU 14 SEPTEMBRE 2020

Le président Philippe Moccand salue la Municipalité, les membres du Conseil communal, la secrétaire les boursières et le public. Il cède la parole à la secrétaire pour l'appel. Vingt-deux conseillers sont présents, sept se sont excusés et un ne l'est pas. Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte. Il n'y a pas de demande de modification de l'ordre du jour. Il sera donc suivi tel que présenté :

Ordre du jour

1. Adoption du PV de la séance du 22 juin 2020
2. Adoption des comptes 2019
3. Remplacement de la galerie souterraine par un collecteur d'eaux claires carrefour route de Pailly / route d'Echallens
4. Remplacement d'une conduite d'eau potable en fonte alimentant le quartier Champ Melon à Epautheyres
5. Communications de la Municipalité
6. Divers et propositions individuelles

1. Adoption du PV de la séance du 22 juin 2020

Chaque conseiller communal ayant reçu le procès-verbal et celui-ci ne faisant l'objet d'aucune remarque, on passe au vote. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Adoption des comptes 2019

Chaque conseiller a reçu le préavis municipal et le rapport de la commission de gestion et des finances. Le président ouvre le débat.

Mélanie Gonin-Crepaldi demande ce qu'est la bourse concernant la Fête des Vignerons dont il est question dans le préavis municipal, sous le point « réception et manifestation ».

Didier Planche explique que le montant représente le coût d'une sortie de la municipalité et du personnel communal à la Fête des Vignerons. Les finances communales ont payé le tout puis chaque municipal a remboursé sa part. Cela a été offert au personnel communal.

Corinne Favre ajoute que l'on retrouve cela dans les comptes 100.436.

Fabian Zadory ne comprend pas pourquoi il y a une différence d'environ 200'000CHF concernant l'impôt sur revenu par rapport aux autres années.

Le syndic explique qu'il a été budgété à 1,9 million. Il y a 181'555CHF de moins. Cela correspond à quelques contribuables pour lesquels il y a eu un rattrapage ou un changement de situation. Ils ont donc bénéficié d'un remboursement. C'est donc une diminution d'impôt. C'est imprévisible et imbudgetable.

Il n'y a plus de question, ni de remarque. On passe au vote.

Le conseil communal :

- accepte les comptes 2019 avec une abstention

3. Remplacement de la galerie souterraine par un collecteur d'eaux claires carrefour route de Pailly / route d'Echallens

Chaque conseiller a reçu le préavis municipal, le rapport de la commission de gestion et des finances et le rapport de la commission ad hoc. Le président ouvre le débat.

Valentin Jambon demande si les travaux auront un impact sur la grande route.

Didier Planche répond qu'effectivement il y aura un impact. A ce jour, la municipalité n'a pas revu l'entreprise qui a été retenue. Elle attendait l'aval du conseil. La première réunion de chantier avec le bureau Courdesse va permettre de planifier les travaux, de décider s'il y aura des feux ou un contournement par le bas ou un bout de voie sera fait et des plaques seront mises sur la route le soir.

Pascal Henchoz est surpris que cela soit encore une galerie. Il demande s'il en reste encore beaucoup sur le territoire communal.

Le syndic répond que de nombreux passages de caméra ont été faits. Il semblerait que ce soit la dernière. Normalement, il y a partout des collecteurs béton ou PVC.

Il n'y a plus de question, ni de remarque. On passe au vote.

Le conseil communal :

- accepte le remplacement de la galerie souterraine par un collecteur d'eaux claires carrefour route de Pailly / route d'Echallens

4. Remplacement d'une conduite d'eau potable en fonte alimentant le quartier Champ Melon à Epautheyres

Chaque conseiller a reçu le préavis municipal, le rapport de la commission de gestion et des finances et le rapport de la commission ad hoc. Le président ouvre le débat.

Yves Collet relève que la commission de gestion a souhaité recevoir une offre pour le génie civil. Il demande si quelque chose a été reçu.

Didier Planche répond qu'à ce jour, rien n'a été reçu. Il va relancer la personne. Le syndic explique pourquoi la municipalité n'a pas demandé une deuxième offre pour tout ce qui est appareillage ainsi que pour le génie civil. Concernant ce dernier point, l'entreprise qui a été retenue pour le collecteur d'eaux claires était la moins chère. La municipalité pouvait encore discuter les prix en groupant les deux chantiers. Concernant l'appareillage, le syndic est d'avis que quand on a un concessionnaire auquel on peut faire appel 24 heures sur 24, 365 jours par année, qui est proche de la commune et donc évite des frais de déplacements, on ne demande une offre qu'à lui. C'est donc l'entreprise Dutoit qui fera tout ce qui est extérieur et l'entreprise Buffat tout ce qui est intérieur.

Laurence Najem demande par rapport à l'entreprise qui a été retenue pour les travaux, comment cela s'est passé au niveau de l'historique des appels d'offre.

Didier Planche répond que pour le collecteur d'eaux claires, c'est le bureau Courdesse qui a tout fait. Tout ce qui concerne la conduite d'eau potable, c'est le syndic qui a convoqué le génie civil. Cela ne s'est pas fait la même semaine ; c'était décalé dans le temps, environ un mois.

Pascal Henchoz relève qu'il y a eu plusieurs fois des soucis au niveau de l'évacuation d'eau au quartier Champ Melon. Il demande d'où part cette conduite et jusqu'où elle va.

Le syndic dit que c'est la première fois qu'il y a un problème sur la conduite d'eau potable. Il y a eu des soucis sur des prises privées. Cette conduite fait une boucle. Elle rentre depuis le haut d'Epautheyres. Elle suit le chemin d'accès à Epautheyres. Elle monte en bordure de la zone agricole et de la zone village. Puis elle part droit dans le quartier Champ Melon. Au bout du quartier, elle descend pour rejoindre la route d'Epautheyres juste après le collège. Il y a déjà une vanne sur la route principale vers le collège. Une nouvelle vanne va être posée au-dessus suite aux travaux. Ainsi s'il y a un souci, il n'y aura pas besoin de fermer l'eau dans tout le village.

Pascal Henchoz demande si on passe à l'endroit où ont été faites des réparations sur les conduites d'eaux claires. Ne serait-ce pas mieux de refaire toute la conduite ?

Didier Planche répond que le collecteur d'eaux claires a été refait à neuf cette année. La municipalité a profité des travaux de la Romande Energie pour refaire le collecteur d'eaux claires depuis le bas de Champ Melon jusqu'au chemin bétonné.

Valentin Jambon rappelle qu'il y a eu une fuite sur une conduite d'eau potable à la Grand Rue à Essertines. Il demande si c'est un mauvais concours de circonstances qu'il y ait plusieurs fuites à la suite ou les conduites sont-elles anciennes.

Le syndic répond qu'à la Grand Rue, la conduite en fonte est plus âgée que celle de Champ Melon. Un travail bien fait est payant à long terme. Il semblerait qu'au niveau remblayage, s'il n'y a pas assez de sable, cela peut user le matériel plus vite.

Il n'y a plus de question, ni de remarque. On passe au vote.

Le conseil communal :

- accepte le remplacement d'une conduite d'eau potable en fonte alimentant le quartier Champ Melon à Epautheyres à l'unanimité.

5. Communications de la Municipalité

Alexandre Gyax fait un petit retour sur les deux préavis voté lors du dernier conseil. Concernant l'implantation de l'UAPE, les travaux sont en cours. Le déménagement pour l'EFAJE se fera la semaine du 22 au 25 septembre et la mise en service est prévue le 28 septembre. La commission de gestion et des finances a désiré visiter le chantier, même si c'est l'EFAJE qui est propriétaire du bâtiment. Cette visite a été faite le 2 septembre.

Concernant le projet de réalisation d'infrastructures communales en partenariat avec l'ASIRE, cela fonctionne en COPIL, 3 personnes de la municipalité, 3 personnes de l'ASIRE. Un bureau d'architecte fonctionne comme aide au maître d'ouvrage qui est en appui pour les décisions, réalisations. Il fait aussi le relai avec les mandataires qui ont été choisis. Un marché public vient d'être terminé. Le mandat d'architecte a été fait sur invitation. La remarque d'un conseiller lors de l'acceptation du préavis a donc été prise en compte. La municipalité a invité tous les bureaux d'architecte dans lesquels travaille un habitant du village. Elle a été très déçue des retours car peu de gens ont répondu. Le mandat a été attribué au bureau Thibaud Zingg d'Yverdon. Le bureau d'ingénieur civil, chauffage, ventilation, électricité, sera au marché public gré à gré. Les bureaux ont aussi été choisis. Le projet va de l'avant. Un retour sera fait au conseil du mois de décembre. Alexandre Gyax rappelle que le mandat de l'architecte va jusqu'à la mise à l'enquête. Le municipal relève qu'il y a une commission consultative composée de Laurence Najem, Yves Collet et Marc-Henri Ducret.

Amaury Leibundgut demande si l'ASIRE a accepté le préavis car ils votaient après notre dernier conseil. Alexandre Gyax répond que le préavis a été accepté, sinon il ne travaillerait pas dessus.

Alain Casella n'a rien de particulier. Le terrain d'entraînement sert de dépôt pour le chantier. Dès que les travaux seront terminés, il va être réutilisé. Concernant la police des constructions, si l'on se balade dans les villages de la commune, on peut voir passablement de chantier en cours et que la construction se porte bien à Essertines.

Michel Collet informe que le nouveau règlement général de police a été signé, le 26 juin, par Christelle Luisier cheffe du Département des institutions et du territoire. Il est entré en vigueur au mois de juillet. Il se trouve sur le site internet de la commune.

Laurence Najem relève qu'il avait été dit qu'il y aurait des actions de sensibilisation avec les habitants de la commune. Est-ce que cela va être fait ?

Michel Collet répond qu'il y aura des articles dans Essertines Info concernant le règlement de police et le littering. Le journal va paraître début octobre. Le municipal parle des mégots. Bon nombre de fumeurs les jette par la fenêtre de leur véhicule. Les articles dans la presse relèvent le nombre impressionnant de mégots jetés, par jour, sur la route, les trottoirs. La municipalité a décidé de faire une action. Elle a gagné des cendriers de poche grâce à l'action coup de balai. Si des fumeurs sont intéressés, ils peuvent passer au greffe ou vers Michel Collet tout à l'heure.

La dernière communication concerne deux conférences sur l'énergie. La première ce jeudi 17 septembre à 19 heures à Cugy. L'ARGDV organise une conférence sur l'autoconsommation. La deuxième aura lieu le 3 novembre à 20 heures à Essertines et sera sur inscription. Cette conférence est organisée par Agenda 21. Des chercheurs de l'EPFL viendront parler des véhicules électriques. Une comparaison sera faite entre les véhicules thermiques et les véhicules électriques, de la production, y compris la production des batteries électriques jusqu'à la destruction et au recyclage des matériaux. Ils vont expliquer cela sur le plan économique et écologique.

Christian Gonin explique qu'il a pas mal à surveiller concernant l'aménagement extérieur de l'UAPE. Concernant les routes, la Rue de l'Eglise sera gravillonnée à la fin du mois. Un papillon sera distribué aux habitants du quartier.

En ce qui concerne les forêts, il y a eu beaucoup d'attaques de bostryche cette année. Cela impacte la commune sur la capacité de coupe de bois de qualité.

Le municipal rappelle que le 12 novembre aura lieu le Road Movie à la grande salle.

Didier Planche informe que les travaux de la STEP se sont terminés la semaine passée. Une porte ouverte aura lieu le samedi 10 octobre.

Le syndic tient à remercier notre ancienne boursière, Corinne Favre, qui est venue reprendre le travail suite à la démission de Mme Corbaz. Il profite de donner la parole à Florence Baudraz pour qu'elle puisse se présenter.

Florence Baudraz a 41 ans. Elle est mariée et maman d'un garçon d'une année. Elle vit depuis 13 ans à Oulens. A la fin de l'année, elle va venir s'installer à Suchy. Elle a 20 ans d'expérience dans le management financier. Elle a occupé plusieurs postes de cadre supérieur, de fondé de pouvoir dans des sociétés suisses, internationales et principalement dans le domaine privé pendant 15 ans. Les 5 dernières années, elle les a passées dans le milieu institutionnel à Lausanne. Elle n'a que 5 ans d'expérience dans la gestion des finances publiques. Ce qu'elle a pu remarquer en 3 mois à la bourse, c'est que le travail n'est pas très différent. Elle a travaillé avec des normes internationales qui diffèrent des normes suisses. Elle a donc l'habitude de s'adapter à une manière de travailler différente. Elle va pouvoir amener, dans ce poste de boursière, son expérience, sa précision dans le travail, sa bonne organisation. Ce poste de boursière lui permet d'avoir un travail intéressant, exigeant et compatible avec une vie de famille.

Didier Planche informe que la période d'essai se termine demain. La municipalité a déjà rencontré Mme Baudraz la semaine passée pour poursuivre son contrat.

6. Divers et propositions individuelles

Le président demande si tout le monde a reçu son indemnité 2019-2020. C'est le cas.

Les prochaines séances du conseil auront lieu les 26 octobre et 14 décembre. Les prochaines votations se dérouleront le 27 septembre.

Renaud Piccard a une question concernant l'accès à l'UAPE. Il a vu qu'il y aurait un accès près de la maison de M. Simon. A la base, les entrées et sorties étaient prévues côté route de Pailly. Est-ce que l'accès vers la maison de M. Simon est un accès pour les livraisons ou est-ce un accès pour que les personnes puissent faire le tour ?

Christian Gonin répond que l'accès au parking se fera par le sud. La partie qui passe en dessus de l'UAPE sera piétonnier ainsi que ce qui est au nord vers la maison de M. Simon. Il y aura aussi des arbres de plantés. Une bande de roulement sera laissée afin de garantir un accès à la buvette du terrain de sport. Cet accès sera fermé avec une barrière amovible.

Le conseiller avait fait la remarque, lors d'un précédent conseil, que sur le premier chemin bétonné à gauche dans le Bois Gelé, il y avait un gros problème avec une grille. La municipalité avait dit qu'elle verrait avec la commune de Vuarrens afin que quelque chose soit fait. Renaud Piccard est passé ce matin et a constaté que rien n'a été fait. C'est dangereux ; la grille est penchée dans le regard.

Le conseiller demande si Christian Gonin a une réponse quant à la possibilité de mettre le chemin du Bugnon en « Bordier autorisé ».

Le municipal a posé la question à la DGMR qui a répondu que rien ne sera fait pour le moment. Il faut constater s'il y a une dégradation dans la fréquentation du trafic. C'est pour cela que le radar a été mis,

afin de compter le nombre de véhicules. Il sera à nouveau mis lorsque l'UAPE sera en fonction afin de voir s'il y a une augmentation du nombre de véhicules qui passent sur ce chemin.

Mélanie Gonin-Crepaldi a vu qu'un marquage a été fait le long du magasin, deux places commerce. Est-ce qu'elles sont réservées aux livraisons ou les usagers du commerce peuvent-ils les utiliser ?

Christian Gonin répond qu'elles sont pour les deux.

La conseillère ajoute qu'il y a un signe vélo. Elle demande si la municipalité va mettre un ratelier.

Le municipal répond que ce n'est pas prévu pour le moment.

Yves Collet confirme que la commission de gestion s'est rendue à l'UAPE. Les travaux vont bon train. Ils ont eu des réponses à beaucoup de questions. Le directeur de l'EFAJE, M. Olivier Simond les a rejoints. Beaucoup d'informations ont été échangées. La commission s'est aussi rendue à la STEP le jour avant la réouverture. Elle a eu des réponses à leurs questions. A première vue, le budget a été tenu. Le personnel de la STEP a l'air au point. La commission a pu faire connaissance avec le nouvel employé communal. Il a fait bonne impression.

Le président remercie Yves Collet pour ce retour fait aux conseillers.

Christophe Delay a vu que Mme Luisier va rencontrer les communes concernant la péréquation. Il demande si quelque chose se précise.

Alexandre Gygax a été à cette séance. Avant de refaire la péréquation, il faut absolument régler la facture sociale et l'accord de la police. L'idée de Christelle Luisier est de refaire une péréquation mois biaisée. Si on prend l'exemple du parascolaire. Peut-être qu'ils redonneraient quelque chose par enfant qui sont dans le village et non pas par nombre d'heures consommées. Ce serait de faire quelque chose de plus équitable pour tout le monde, de plus parlant et facile à gérer qu'actuellement. Ce serait plus stable pour les finances. Il n'y a pas de date précise. Cela discute beaucoup pour la reprise de la facture sociale. L'UCV est en accord avec ce qu'ils proposent, mais l'AdCV n'est pas d'accord. C'est encore en négociation.

Pascal Henchoz a reçu plusieurs remarques concernant l'allure du bâtiment de l'UAPE. Cela n'a pas trop d'allure ces containers les uns sur les autres. Est-ce qu'un chantier est en préparation ? Il se souvient d'une jolie teinte évoquée lors d'un précédent conseil.

Christian Gonin est d'accord que cela choque un peu. Les containers vont être habillés. La toiture vient d'être isolée, 20 cm d'isolation sur le dessus. 18 cm d'isolation ont été mis au sol. Tout le tour, il y aura 20 cm d'isolation. Ensuite ce sera lamé avec des lames couleur gris souris. Le toit plat va rester plat. Il y a un projet pour des panneaux solaires qui sera présenté prochainement au conseil. Concernant l'arborisation, des arbres vont être plantés. Les travaux se sont axés sur l'intérieur afin que cela soit prêt à la fin de cette semaine. Après il y a les nettoyages, puis le déménagement la semaine prochaine et l'ouverture le 28 septembre.

Laurence Najem relève que c'était bien de participer à l'action d'éteindre l'éclairage public pour l'action Perséides.

Mélanie Gonin-Crepaldi revient sur sujet dont elle a déjà parlé, la circulation dans le village. Elle relève les différentes constructions en cours dans le village. Du coup, cela augmente le nombre de véhicules qui circulent dans le village. Elle demande s'il y a une réflexion sur la circulation dans le village et peut-être au sens de circulation, histoire de réduire le flux des véhicules.

Christian Gonin répond que le canton n'est pas pour les zones 30. La municipalité peut essayer de refaire la demande. Concernant le sens de circulation, la route est assez large pour se croiser facilement dans le village, il n'y a donc pas besoin de sens unique. Il y a effectivement une augmentation de la circulation. Les gens doivent être responsables. A nous en premier de montrer l'exemple et de faire ralentir la personne qui irait trop vite.

Sebastian Briaies Gonin aimerait savoir quand cela a été demandé au canton.

Le municipal répond que c'était il y a deux ou trois ans.

Le conseiller dit que si ça fait trois ans, ça vaut la peine de redemander.

Mélanie Gonin Crepaldi demande si dans la manière de demander il y a une façon plus persuasive qu'une autre.

Christian Gonin dit que le voyer ainsi que M. Ianef du service des routes connaissent la situation. Ils sont venus deux fois dans le village, voir la signalisation, s'il y a des choses à modifier, enlever.

Laurence Najem relève qu'il n'y a pas de trottoir. Est-ce qu'on pourrait créer des zones trottoirs avec du marquage au sol ?

Christian Gonin dit que le canton n'aime pas du tout la peinture au sol.

Alain Casella relève que la police des constructions amène du trafic. La municipalité fait attention à ce que les constructions aient des places de parc en dehors de la Grand Rue.

Christophe Delay demande si le voyer est aussi passé à La Robellaz. Il relève la dangerosité de la route ; les semi-remorques qui prennent le virage alors qu'il n'y a pas de miroir pour la sécurité des autres usagers.

Christian Gonin répond que le miroir, c'est exclu. Le service des routes l'a fait enlever à Corcelles-sur-Chavornay.

Le conseiller demande si le nombre de véhicules a été compté à La Robellaz aux heures de pointes.

Le municipal répond que cela a été fait, mais qu'il n'a pas le chiffre en tête. Il y a un projet de refaire la route La Robellaz-Corcelles. Elle va être élargie. La municipalité va se greffer au projet afin de refaire l'aménagement du virage.

Malyka Gonin demande si le « Sans issue » de la Rue de l'Eglise va être changé.

Christian Gonin répond par l'affirmative.

Renaud Piccard propose une « Zone 20 ».

Yves Collet relève qu'il y a quelques années un jeune d'Essertines roulait trop vite à la Robellaz. Il lui a fait des remarques et ça a marché, il s'est calmé. Dans Essertines, ceux qui passent, 90% ce sont des gens d'Essertines. Ce serait bien d'essayer de communiquer, de cette manière on arrive à raisonner quelques personnes. Pour les « Fangios », on a beau mettre le radar ou autre, tant qu'il n'y a pas eu un gros accident, il ne se passera rien.

Il n'y a plus de remarque.

Philippe Moccand donne la parole à la secrétaire qui procède au contre-appel qui correspond à l'appel précédent.

Le président lève la séance.

Pour le conseil communal :

Le Président :

Philippe Moccand



La Secrétaire :

Lauriane Chuard